

DIPLÔME D'ÉTAT

INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

FORMATION DIPLÔMANTE



Facultés de Médecine
et de Pharmacie
de Limoges



Université
de Limoges

Présentation de la formation



CONTEXTE

La loi de modernisation du système de santé pose le cadre juridique de ce que l'on peut appeler la pratique avancée pour les auxiliaires médicaux.

Cet exercice en santé existe déjà dans de nombreux pays. En France, le choix a été fait de le déployer au sein d'une équipe, en commençant par la profession d'infirmier.

Un IPA est un infirmier expérimenté, d'au minimum 3 ans d'exercice, ayant obtenu son diplôme d'État d'IPA précisant la mention choisie et reconnu au grade universitaire de master. Afin d'exercer dans le ou les domaines d'intervention définis, l'IPA devra avoir validé le ou les mentions correspondantes.

QU'EST-CE QUE LA PRATIQUE AVANCÉE ?

- Des activités d'orientation, d'éducation, de prévention ou de dépistage.
- Des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques et des actes de surveillance clinique et paraclinique.
- Des prescriptions de produits de santé non soumis à prescription médicale, des prescriptions d'examen complémentaires, des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales.





LA FORMATION EN DÉTAIL

COÛT DE L'INSCRIPTION

5 000€/an + Droits d'inscription universitaire.

DURÉE DE LA FORMATION

La formation s'organise sur 2 années et comprend des cours magistraux, TD, TP et stages.

1ère Année

399 heures de cours + stage de 2 mois

2ème Année

231 heures + stage de 4 mois

Les cours sont organisés durant deux semaines consécutives tous les mois

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Pr Sébastien HANTZ — MD-PhD — CHU de Limoges

CO-RESPONSABLES

Pascale BELONI — Cadre supérieure de santé PhD — CHU de Limoges

Florence GIRARD — Directrice des soins — IFSI d'Ussel

ACCÈS

FORMATION CONTINUE

Ouverte aux personnes titulaires d'un Diplôme d'État d'Infirmier.

FORMATION INITIALE

Accès direct après l'obtention du DEI.

Effectif maximum

Au maximum 25 étudiants par promotion (toutes mentions confondues) pour renforcer le lien étudiant-enseignant.

LA FORMATION

PREMIÈRE ANNÉE EN TRONC COMMUN

Permettant de poser les bases de l'exercice infirmier en pratique avancée.

DEUXIÈME ANNÉE

Centrée sur les enseignements en lien avec la **mention choisie**.

- Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires ;
- Oncologie et hémato-oncologie ;
- Maladies rénales chroniques, dialyse, transplantation rénale ;
- Psychiatrie et santé mentale.

CADRE D'EXERCICE

EN AMBULATOIRE

- Au sein d'une équipe de soins primaires coordonnée par le médecin (par exemple en maison ou centre de santé) ou de l'équipe de soins d'un centre médical du service de santé des armées coordonnée par un médecin des armées
- En assistance d'un médecin spécialiste, hors soins primaires

EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

CANDIDATURE

Fin de dépôt des dossiers de candidature : vendredi 17 mai 2024

Sélection en deux temps : admissibilité sur dossier puis admission par entretien oral.

Résultats mi-juin 2024.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.medecine.unilim.fr/>

CONTACTS

Nathalie NEOLLIER

Mail : nathalie.neollier@unilim.fr

Tel : 05 55 43 58 71

Laurine REYJEAUX

Mail : laurine.reyjeaux@unilim.fr

Tel : 05 55 43 58 84

LIEU DE FORMATION

Facultés de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Limoges.

Campus Marcland

2, Rue du Docteur Marcland

87025 Limoges

